

Le Mag

de Saint-Paul de Vence

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E



Lucres d'été

DOSSIER SPÉCIAL ÉTÉ

CCAS

Un dispositif de veille pour protéger les plus fragiles

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Une priorité réaffirmée pour les familles saint-pauloises



CULTURE

Signature d'un pacte de l'amitié avec Deir el-Qamar

JEUNESSE

Silence, ça pousse !

N°21
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2026

Au fil des pages

4-5 ÇA BOUGE À SAINT-PAUL-DE-VENTE

Retour en images sur le printemps à Saint-Paul-de-Vence

- Fête de l'huile
- Fête de la nature
- Nettoyons le sud
- Fête de la Saint-Antonin
- Fête des voitures anciennes et des plantes aromatiques
- Festival d'art caritatif
- Création du compte Instagram de la mairie

6-13 DOSSIER SPÉCIAL ÉTÉ

- P. 6-9 : Les temps forts de l'été
- P. 10 : Musique et bals
- P. 11 : Patrimoine
- P. 12-13 : Art et expos

14-15 SPÉCIAL ÉTÉ NOUVEAUX COMMERCES

16-17 CULTURE

- P. 16 : Julien Kieffer : 15^e édition du Festival de Saint-Paul-de-Vence
- P. 17 : Signature d'un pacte de l'amitié avec Deir el-Qamar

18-19 ACTUALITÉS MUNICIPALES

- P. 18 : Une priorité réaffirmée pour les familles saint-pauloises

20-21 ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

22-24 JEUNESSE

- P. 22 : Silence, ça pousse !
- P. 24 : Carte LOL1625 : le bon plan des 16-25 ans

25 CASA

Rénover son logement, la CASA vous accompagne

26-29 CCAS

- P. 26 : Un dispositif de veille pour protéger les plus fragiles
- P. 27 : Les aides qui facilitent la vie
- P. 28 : Quand les générations se rencontrent

Vos numéros utiles

Mairie : 04 93 32 41 00 // mairie@saint-pauldevence.fr

Office de tourisme : 04 93 32 86 95 // tourisme@saint-pauldevence.com

Police municipale : 04 93 32 41 41 ou 06 07 01 10 82 (urgences)

CCAS : 04 93 32 41 12 // ccas@saint-pauldevence.fr

Pharmacie : 04 93 32 80 78

Gendarmerie de Vence : 04 93 58 03 20

Croix-Rouge Cagnes-sur-mer : 04 93 20 44 33

Taxi Saint-Paul-de-Vence : 06 09 28 55 36

Violences conjugales info : 3919

29 OFFICE DE TOURISME

- P. 29 : Cap vers la « Destination d'Excellence »

30-33 AGENDA

34 TRIBUNES

35 CARNET

ACTEURS LOCAUX, ET SI VOUS COMMUNIQUEZ
DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL ?

Service communication :
communication@saint-pauldevence.fr

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENTE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Camilla

// **Rédaction** : Service communication de la mairie (communication@saint-pauldevence.fr)

// **Crédits photo** : Service communication, , Freepik, Silvio D'Ascia, Stéphanie Lacombe, jsl-catherine-zahra, Simon Fowler, Camille Doyen, Elisa Ramirez, Laura Bonnefous, Stéphanie Lacombe, Warner, Marco Borggreve, Sylvain Gripoix, Giorgia Bertazzi, Giorgia Bertazzi, Thiebaut Agence Thuria, Lucile Casanova.

// **Impression** : Perfectmix

// Imprimé en 2 300 exemplaires.



Le mot du Maire



L'été s'installe à Saint-Paul-de-Vence. Avec lui revient cette énergie particulière, cette lumière qui glisse sur les remparts et transforme chaque rue en promesse de découvertes. Après une période électorale désormais derrière nous, l'heure est à l'action, au travail collectif, à l'élan retrouvé. Avec l'équipe municipale, nous avançons, déterminés à poursuivre les projets engagés et à ouvrir de nouveaux horizons pour notre commune. De juin à septembre, Saint-Paul-de-Vence devient un terrain d'expression où traditions et créativité se répondent. La Sainte-Claire, magnifiée cette année par un spectacle de drones inédit avant l'embrassement du village, en est l'un des symboles. Autour d'elle, les bals, concerts, expositions, soirées de stand-up, fêtes et parties de pétanque composent une saison où les arts se croisent, se parlent, se réinventent.

Ce numéro vous invite à parcourir les temps forts de l'été, à découvrir l'exceptionnelle programmation culturelle qui fera vibrer le village ainsi que les nouveaux commerces, à explorer nos actions en faveur des familles, de l'environnement, de la jeunesse, ou encore les dispositifs mis en place pour protéger les plus fragiles en période de canicule. Un été vibrant, généreux, créatif. Un été qui se vit, se partage, se ressent au fil des arts et des projets qui façonnent Saint-Paul-de-Vence.

Jean-Pierre Camilla
Maire de Saint-Paul-de-Vence
Vice-président de la CASA délégué au tourisme
Président du SIEVI



Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence

Un printemps haut en couleurs s'est invité à Saint-Paul-de-Vence. Entre fêtes populaires, rendez-vous conviviaux et temps forts de la vie municipale, la commune a vibré, laissant éclore une saison pleine d'élan et de vitalité.

Saint-Antonin : une tradition qui rassemble

Malgré le temps maussade, de nombreux saint-paulois se sont retrouvés autour des beignets de fleur d'acacia pour célébrer la Saint-Antonin. La preuve que les traditions restent bien vivantes à Saint-Paul-de-Vence ! Bravo à l'Association fédérée pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-la Colle pour ses délicieux beignets !



La nature en fête !

Du 20 au 26 mai, Saint-Paul-de-Vence a célébré la Fête de la nature avec une série d'animations gratuites accessibles à tous : balade nature, atelier pour apprendre à s'initier aux bases de la photo, conférence... Fabrication de nichoirs, de bombes à graines et découverte des insectes ont également rythmé la semaine des enfants de La Fontette et de l'accueil de loisirs.



L'art qui fait du bien

Pour cette 3^e édition, le festival d'art caritatif Nid'Art a mêlé art et solidarité avec brio : 2 500 € ont été récoltés lors de la tombola solidaire pour les enfants de La Fontette et les seniors du village. Vive l'art !

Une fête aux saveurs du Sud

Terroir, huile d'olive et brissacoda : la Fête de l'Huile a réuni le village dans une ambiance chaleureuse. Merci aux bénévoles de l'Association fédérée pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-la Colle pour cette belle soirée.



440 kg de déchets ramassés !

Samedi 30 mai, la 4^e édition de « Nettoyons le Sud » a mobilisé de nombreux participants : 440 kg de déchets ont été collectés, grâce à une mobilisation exemplaire. Merci à tous les participants, à l'Association fédérée pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-la Colle et à l'Hôtel Le Saint-Paul !



→ La commune sur Instagram !

La commune est désormais sur Instagram ! Suivez-nous pour ne rien manquer des actus, projets, événements et actus de la commune : [ville_saintpaulvence](https://www.instagram.com/ville_saintpaulvence)



Les élus à la cantine !

Le 20 juin dernier, des convives inattendus ont partagé le repas des élèves de La Fontette : les élus du conseil municipal ! Au menu : tajine, salade, yaourt et melon.



Saint-Paul en fête avec les commerçants

Ce printemps, l'Association des Commerçants et des Artistes Saint-Paulois a offert deux nouveaux rendez-vous : la fête des voitures anciennes, avec une cinquantaine de modèles de collection exposés dans le village, et la fête des plantes aromatiques, entre distillation de lavande, extraction et sensibilisation à la biodiversité. Deux événements qui ont célébré les racines provençales du village.



Les temps forts de l'été

De juin à août, Saint-Paul-de-Vence s'anime au fil de rendez-vous qui donnent à l'été son éclat singulier. De la Sainte-Claire au pique-nique blanc, en passant par le Festival de Saint-Paul-de-Vence, le village se métamorphose en une scène vibrante qui vit au rythme d'événements désormais incontournables de l'été azuréen.

PIQUE-NIQUE BLANC

JEUDI 2 JUILLET À PARTIR DE 19H – PLACE DE LA COURTINE

Événement star de l'été, le pique-nique blanc revient au pied des remparts... et transforme, le temps d'une soirée, la place de la Courtine en tableau vivant : tenues immaculées, nappes impeccables, touches végétales et ambiance musicale composent un décor champêtre chic où l'élégance rencontre la convivialité. Cette édition s'annonce encore plus festive avec trois concours très attendus : la plus belle table, la plus belle tenue (homme et femme) et la plus belle photo champêtre.

Entrée gratuite sur réservation :

www.billetweb.fr/pique-nique-blanc-saint-paul-de-vence1

Jauge limitée à 500 personnes. Bougies interdites.



DÉFILÉ DE MODE

VENREDI 10 JUILLET À PARTIR DE 19H – PLACE NEUVE

Un souffle de style revient sur la place Neuve pour la 6^e édition du défilé de mode, organisé par l'Association des Commerçants et des Artistes Saint-paulois. Six boutiques de prêt-à-porter y dévoileront leurs collections aux côtés de Sonia Godet et de Jeremy Kleinberg, qui créera une œuvre sous les yeux du public. Dès 19h, le bar à champagne donnera le ton avant que la place ne se transforme en podium à ciel ouvert.

> Entrée libre.



LES REMPARTS DU RIRE (2^E ÉDITION)

DU JEUDI 3 AU SAMEDI 5 SEPTEMBRE – PLACE DE LA COURTINE

Pour sa 2^e édition, le festival revient au pied des remparts avec la même énergie contagieuse. Imaginé par Julien Nacache et Louis-Aubry Longera (compagnie Les Collectionneurs), avec la complicité de Michel Boujenah, l'événement réunit talents émergents et humour en plein air dans une ambiance irrésistible.

Programmation à venir.

Ouverture du site dès 18h (musique & restauration).

Spectacles à 20h30.

Places assises dès 25 € - pass 2 ou 3 jours disponibles.

> **Infos et réservations : www.lesrempartsdurire.fr**



FESTIVAL DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

DU 20 AU 29 JUILLET – 8 CONCERTS

C'est l'un des événements phares de l'été azuréen. Pour sa 15^e édition, le Festival de Saint-Paul-de-Vence dévoile une programmation ambitieuse avec huit concerts à ciel ouvert, entre remparts et fondations emblématiques. Cette année encore, de grands noms de la scène classique et jazz seront présents : Philippe Jaroussky, Christian Tetzlaff, Benjamin Grosvenor, Vanessa Wagner, Marion Rampal... autant d'artistes de renommée internationale qui font vibrer le village sous les étoiles. Devenu incontournable, le Festival de Saint-Paul-de-Vence s'est imposé au fil du temps par sa programmation exigeante et son alchimie entre musique et patrimoine, où chaque note semble murmurer à l'oreille du passé.

Programmation

Lundi 20 // 21h
Philippe Jaroussky, Gwendoline Blondeel & les Accents / Stabat Mater
> Place de la Courtine

Mardi 21 // 21h
Emile Parisien « Floating » feat. Yaron Herman, Linda May Han Oh, Prabhu Edouard (jazz)
> Place de la Courtine

Mercredi 22 // 21h
Vanessa Wagner (piano)
> Fondation Maeght, Cour Giacometti

Vendredi 24 // 21h
Quatuor Modigliani & Edgard Moreau
> Place de la Courtine

Samedi 25 // 20h
Louise Charbonnel
> Fondation CAB

Lundi 27 // 21h
Benjamin Grosvenor (piano)
> Place de la Courtine

Mardi 28 // 21h
Marion Rampal (Quintette) Song for Abbey
> Fondation Maeght, Labyrinthe Miro

Mercredi 29 // 21h
Christian Tetzlaff (violon) & Kiveli Dörken (piano)
> Place de la Courtine



→ Infos pratiques

Billetterie en ligne sur :

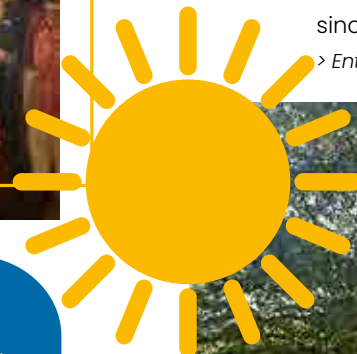
www.festivalsaintpauldevence.com et sur place chaque soir de concert à partir de 20h.

Retrouvez l'interview de Julien Kieffer en page 16

FÊTE DE LA SAINTE-CLAIRE

DU JEUDI 6 AU JEUDI 20 AOÛT

Cœur battant de l'été, la fête de la Sainte-Claire rassemble chaque année, dans un élan de joie, de ferveur et de mémoire partagée, toutes les générations de Saint-Paulois. Pendant plusieurs jours, le village vit au rythme des célébrations, bals, procession, messes, jeux pour enfants et concours de pétanque. Bien plus qu'une célébration traditionnelle, la fête de la Sainte-Claire célèbre la sainte-patronne du village mais aussi tout ce qui fait l'âme de Saint-Paul-de-Vence. Une fête vibrante, entre ferveur, tradition et joie collective, qui fait rayonner l'esprit saint-paulois.



FÊTE DE LA SAINT-ROCH

DIMANCHE 16 AOÛT À 9H – CHAPELLE SAINT-ROCH

Le 16 août, Saint-Paul-de-Vence perpétue une tradition chère au village. Dédiée à Saint-Roch, protecteur des malades et des pèlerins, cette célébration mêle recueillement et partage. Après la messe, habitants et visiteurs sont invités à se retrouver autour du partage du pan bagnat, symbole d'un moment simple et sincère, fidèle à l'âme du village.

> Entrée libre



→ Nouveauté 2026

Pour la première fois, 400 drones 3D illumineront le ciel saint-paulois avant l'embrasement du village. Un spectacle inédit, rendu possible grâce à un dispositif de sécurité renforcé, déployé autour du village conformément aux exigences de la préfecture et qui promet de marquer durablement cette édition.



© Magic Drone

Programmation en détail du 6 au 20 août

Jeudi 6 // à partir de 14h
Animations et jeux pour les enfants sur la Place de Gaule
> Entrée libre.

Jeudi 6 // à partir de 21h
Procession et descente aux flambeaux de l'église la Collégiale à la chapelle Sainte-Claire
> Entrée libre.

Vendredi 7 // à partir de 20h30
Bal avec Tonino Trio suivi de DJ Alex « années 80-2000 » sur la Place de la Courtine
> Entrée libre.

Samedi 8 // 19h
Cocktail du Maire sur la Place de Gaule
> Entrée libre.

Samedi 8 // à partir 20h30
Bal avec DJ Alex avec la Compagnie Teo au soleil sur la Place de la Courtine
> Entrée libre.

Dimanche 9 // 11h15
Messe de la Sainte-Claire à l'église la Collégiale
> Entrée libre.

Dimanche 9 // à partir de 22h30
NOUVEAUTÉ : Spectacle de drones et embrasement du village
> Entrée libre.

Dimanche 16 // à 9h
Fête de la Saint-Roch : messe, concert et partage du pan bagnat
> Entrée libre.

Jeudi 13 et jeudi 20 // à partir de 14h
Concours de pétanque sur la place De Gaule
> Inscriptions auprès du cercle de Saint-Paul à partir de 10h au 09 5076 92 45.

LA PÉTANQUE, C'EST TOUT UN ART À SAINT-PAUL !

À Saint-Paul-de-Vence, la pétanque fait partie de l'identité du village. Sur la Place de Gaule, les parties s'enchaînent depuis des décennies, mêlant habitants, visiteurs et figures mythiques comme Yves Montand ou Lino Ventura. Et cet été, deux rendez-vous viendront encore « pointer » les temps forts de la saison.

Concours de pétanque de la Sainte-Claire

JEUDI 13 ET 20 AOÛT – 13H30 – PLACE DE GAULE

Une cinquantaine d'équipes s'affronteront en triplètes, dans l'esprit des grandes parties d'antan. Un rendez-vous qui perpétue la tradition chère au Cercle.

Grand challenge des quartiers

SAMEDI 26 SEPTEMBRE – 14H – PLACE DE GAULE

Organisé par le Cercle de Saint-Paul et la mairie, ce challenge façon palio opposera des équipes représentant les différents quartiers de la commune dans une ambiance conviviale. Au programme : de nombreux lots à gagner et une belle dose de rivalité amicale.



Musiques et bals **de l'été**

Saint-Paul déclare ouverte la saison des bals : des soirées où les générations se retrouvent et qui prennent des allures de fête partagée.



BAL DE LA FÊTE NATIONALE

Ambiance bleu blanc rouge avec Remix Yan et la compagnie Fais-moi rêver.

Lundi 13 juillet de 20h à 1h

Place de la Courtine

> Entrée libre.

BALS DE LA SAINTE-CLAIRE

• C'est **Tonino Trio** qui ouvrira la soirée en 1^{ère} partie, avant un DJ set signé **DJ Alex**.

Vendredi 7 août à partir de 20h30

Place de la Courtine

> Entrée libre.

• **DJ Alex** revient avec les hits du moment, accompagné de danseuses brésiliennes.

Samedi 8 août à partir de 20h30

Place de la Courtine

> Entrée libre.



→ À ne pas manquer !

Soirées Estivales – Carnaby Street

14 août à 21h

Place de la Courtine

Révisez vos classiques aux sons des Beatles et des Rolling Stones avec Carnaby Street.

Manifestation proposée dans le cadre des Soirées Estivales du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

> Entrée libre



Le patrimoine **à l'honneur!**

Entre remparts séculaires, ruelles pavées et architecture préservée, le patrimoine est bien plus qu'un décor à Saint-Paul-de-Vence : c'est une histoire vivante !

SOUS L'CEIL DE GOMOT

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2026, dédiées au bicentenaire de la photographie, Saint-Paul-de-Vence proposera une exposition photographique à ciel ouvert, « *Gomot, 50 ans de regards* », avec un parcours invitant à redécouvrir le village à travers une sélection de clichés issus du fonds du photographe Jacques Gomot, témoin privilégié de plus de cinquante ans de vie locale. Les clichés, imprimés sur des toiles grand format, seront installés dans huit lieux emblématiques pour une déambulation immersive. Conçue dans une démarche éco-responsable, l'exposition utilisera des matériaux naturels et confiera la fabrication et le recyclage à des établissements locaux d'aide par le travail, affirmant un engagement environnemental et social.

Exposition « Gomot, 50 ans de regards »

Du 2 septembre au 2 novembre 2026

> Entrée libre



VISITE À LA LANTERNE

organisée par le SIVOM : « Saint-Paul-de-Vence au XV^e siècle »

Cet été, les familles sont invitées à vivre une expérience culturelle et ludique en redécouvrant les villes et villages du Pays de Vence à travers le regard d'un habitant du XV^e siècle. Au fil d'une visite théâtralisée, un guide costumé entraînera petits et grands dans un véritable voyage dans le temps. Anecdotes vivantes, récits captivants et interactions rythmeront le parcours, révélant avec simplicité les traces encore visibles de l'histoire médiévale qui façonnent aujourd'hui la commune de Saint-Paul-de-Vence.

À la lueur des lanternes, cette balade mêle découverte du patrimoine et moments de complicité en famille. Une manière conviviale de plonger dans la réalité de la vie locale au Moyen Âge.

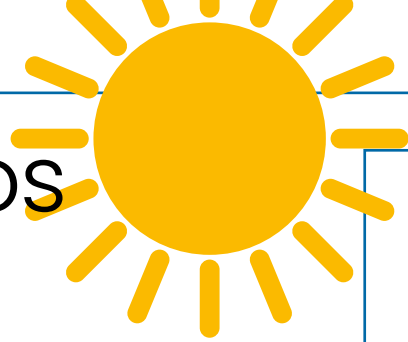
Visite proposée par le SIVOM, dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire.

Samedi 12 septembre à 20h

Gratuit sur réservation auprès de l'Office de Tourisme



Arts et expos de l'été



De juin à août, Saint-Paul-de-Vence affirme plus que jamais son statut de village des artistes et de la création. Dans tout le village, galeries et ateliers d'artistes prolongent cette effervescence créative, en proposant eux aussi des expositions de talents connus ou à découvrir.

À LA FONDATION MAEGHT

« Peter Knapp : Le Temps Courrèges »

Jusqu'au 8 novembre

Labellisée Bicentenaire de la Photographie, cette exposition donne carte blanche à Peter Knapp. Ami d'André Courrèges et de la famille Maeght, il revisite les années de modernité qu'il a photographiées en studio, dans la rue et même à la Fondation.

« Ellsworth Kelly : aux bords de l'eau »

27 juin - 15 novembre

Figure majeure de l'art américain, Ellsworth Kelly (1923-2015) est reconnu pour ses œuvres abstraites de grand format. L'exposition explore son rapport aux environnements aquatiques.

Fondation Maeght

623 chemin des Gardettes. 06570 Saint-Paul-de-Vence

Ouvert tous les jours de 10h à 18h de septembre à juin et de 10h à 19h de juillet à août

Infos : www.fondation-maeght.com



©SIVIO D'Ascia



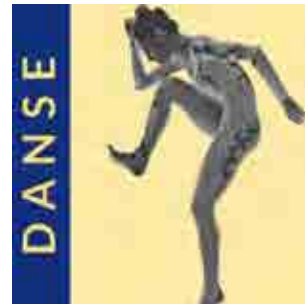
L'agenda de l'été de la Fondation Maeght

• Danse

16 & 17 juillet - 19h30

« Une Pérégrination : Martha Graham »

Performance in situ de Christine Dakin et de ses danseurs, en résonance avec les espaces et les œuvres de la Fondation.



• Jazz

5 & 6 août - 19h30

Gilles Peterson « Impressions »

Deux soirées jazz imaginées par le producteur et DJ, célébrant le jazz dans un dialogue avec l'architecture.



• Musique

9 juillet - 19h30

Orchestre National de Cannes

Un concert conçu en écho à l'exposition Ellsworth Kelly.

11 août - 19h30

Yerai Cortés

Le prodige de la guitare flamenco, figure montante de la scène espagnole.



À LA FONDATION CAB

« Abstract Constructions : Nassos Daphnis - Rita McBride »

Jusqu'au 25 octobre 2026

L'exposition met en dialogue les aplats colorés de Nassos Daphnis et les sculptures et installations de Rita McBride. Deux artistes américains de générations différentes, unis par leur exploration des lignes, des repères directionnels et de la transformation de l'espace.

« Jean Prouvé, inventeur de Maisons »

Jusqu'au 31 octobre 2026

Une exposition dédiée à Jean Prouvé, figure majeure de l'architecture et du design du XX^e siècle. Photographies, documents et archives retracent l'évolution de ses constructions, des années 1930 aux années 1970.



Fondation CAB

5766 chemin des Trious

06570 Saint-Paul-de-Vence

Ouvert tous les jours de 10h à 18h

Infos : fondationcab.com/fr/fondation-cab-saint-paul-de-vence

AU CERCLE DES ARTISTES - VIEILLE FORGE

Tout au long de l'été, le Cercle des Artistes de Saint-Paul-de-Vence propose des expositions temporaires qui mettent en lumière la richesse et la diversité de la création locale.

Exposition collective d'été :

« L'équilibre instable du monde »

Du 6 au 19 août 2026 - Vernissage : samedi 8 août 2026

Le Cercle des Artistes, en collaboration avec l'association niçoise « D'âmes d'art », invite ses artistes à exposer à la Vieille Forge. Cette exposition collective réunit leurs sensibilités, leurs techniques et leurs univers.

Iris Davaine - « De verre et d'or »

Du 9 au 22 juillet

Marie Mihoubi « Portance »

Du 23 juillet au 5 août

Franck Attar « À la lisière du chemin »

20 août - 2 septembre

Chantal Cavenel :

« Le zodiaque comme cercle de créations »

Du 3 au 16 septembre 2026

Vernissage le 5 septembre à 18h

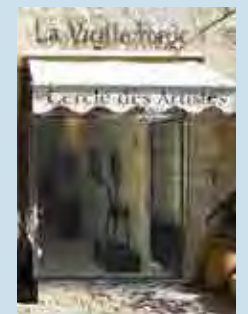
Atelier Multi Art de l'instant poétique musical le 12 septembre à 15h.

Le Cercle des Artistes de Saint-Paul-de-Vence

La Vieille Forge - Place du Tilleul

06570 Saint-Paul-de-Vence

www.cerclledesartistesdesaintpauldevence.com



C'est nouveau à Saint-Paul !

Commerces, artisans, restaurants : partez à la découverte de ces adresses saint-pauloises fraîchement ouvertes, qui insufflent une nouvelle énergie au village et aux alentours.

1 Maison Amour

Sur les remparts, Maison Amour ouvre une parenthèse de douceur, où Jean-David, Hélène et Adam unissent beauté et soins énergétiques, dans un esprit boudoir où l'on cultive l'amour de soi.

13 rempart ouest



2 Coton en Herbe

Avec Coton en Herbe, Mylène a imaginé un concept store dédié à la femme, l'enfant et la déco, entre marques françaises engagées et sélection soignée. Un lieu doux et lumineux, pensé pour l'art de vivre en famille.

24 rue Grande, entrée rempart ouest

3 Emilie and the Cool Kids

Une nouvelle adresse à croquer : la célèbre franchise gourmande Emilie and the Cool Kids débarque au pied du village avec ses célèbres cookies, brunchs et bagels généreux !

Espace Sainte-Claire

4 S'Paw Pet

Sur le marché, chaque mercredi et vendredi, S'paw Pet réinvente le toilettage canin avec un salon mobile pensé pour le bien-être de nos amis à quatre pattes.

Place de Gaulle

5 Le pain de Marguerite

Face à l'entrée de l'Église, le Pain de Marguerite propose baguettes, pains spéciaux et viennoiseries cuits sur place assortis d'une petite restauration de qualité (tourtes, bagels...). Aux commandes : Nathalie Ichou et son mari David.

1 rue de l'Église



6 La Bohème Market

Au cœur du village, cette nouvelle épicerie de proximité offre une sélection de produits choisis avec soin.

Rue des Bauques

7 Ô'Marceau

Sur les remparts, Marc et Lisa insufflent un vent neuf à cette adresse perchée (ex Andreas). Au menu : cocktails, tapas... et une vue à couper le souffle.

Rempart ouest



8 Benista

Une page se tourne : le Malabar devient le Benista ! Cette nouvelle belle adresse, emmenée par le chef Jean-Luc Adam, qui officie déjà au restaurant Sol à la Fondation CAB. Un lieu suspendu entre ciel et mer !

7 rempart ouest



9 Little Julie

Entre sacs, ceintures et accessoires façonnés avec soin, Little Julie dévoile une maison de cuir familiale, où se côtoient pièces choisies et savoir-faire traditionnel.

88 rue Grande



10 Delarme Parfum

Cette nouvelle adresse dédiée aux parfums d'ambiance invite à une véritable escale sensorielle pour sublimer les lieux.

51 rue Grande



11 Signorini Tartufi

Dans cette nouvelle halte gourmande, la truffe se décline sous toutes ses formes, des huiles aux crèmes, en passant par le miel, et même le vin !

38 bis rue Grande

12 Atelier Cara

Avec Chanelle et Anthony, le bois prend vie : du porte-clef gravé aux décorations murales, entre créations personnalisées et savoir-faire artisanal.

687 chemin de Peyre-Long



15 ans d'un festival

qui fait vibrer Saint-Paul-de-Vence

Pour ses 15 ans, le Festival de Saint-Paul-de-Vence revient avec huit concerts qui réunissent des artistes d'exception dans un décor unique, transformant chaque soirée en parenthèse enchantée. Rencontre avec Julien Kieffer, directeur du festival, qui en a façonné l'esprit : un rendez-vous où la musique se vit autant qu'elle s'écoute.



// Comment avez-vous imaginé cette édition anniversaire ?

Julien Kieffer : Cette édition est une invitation au dialogue : entre les époques, les styles, les artistes et le public. Nous avons voulu une programmation libre, ouverte, qui reflète la diversité des sensibilités musicales d'aujourd'hui. Depuis quinze ans, le festival crée des rencontres dans des lieux où l'expérience dépasse le simple concert. À Saint-Paul-de-Vence, le lieu fait partie intégrante de la musique. La vue panoramique au coucher du soleil, les odeurs de Provence... tout cela participe à l'émotion du moment.

// Quels artistes incarnent cette 15^e édition ?

JK : Il nous tient à cœur de réunir des interprètes qui portent une

véritable vision. Cette année, plusieurs interprètes qui ont marqué l'histoire du festival reviennent : Edgar Moreau, l'un des plus grands violoncellistes de sa génération, jouera le Quintette de Schubert avec le Quatuor Modigliani. Benjamin Grosvenor proposera un récital où la technique rencontre une poésie très intérieure, traversant Schumann, Chopin ou Scriabine.

// Le jazz occupe une place importante cette année. Pourquoi ?

JK : Parce que le dialogue entre les esthétiques fait partie de l'identité du festival. Émile Parisien revient avec un quartet exceptionnel — Yaron Herman, Linda May Han Oh, Prabhu Edouard — pour un concert

placé sous le signe de l'improvisation, de la liberté et du métissage musical. Marion Rampal offrira un moment très fort avec Song for Abbey, un hommage à Abbey Lincoln salué par la critique.

// Qu'est-ce qui fait la singularité du festival après quinze ans ?

JK : Je crois que c'est cette proximité entre excellence artistique et simplicité. Ici, le public vient écouter de grands artistes dans une atmosphère presque intime, mais aussi pour partager une expérience, un moment suspendu au cœur de l'été.

Festival de Saint-Paul-de-Vence
Du 20 au 29 juillet
festivalsaintpauldevence.com



©Stéphanie Lacombe



Saint-Paul-de-Vence et Deir el-Qamar unis par un pacte d'amitié

La commune de Saint-Paul-de-Vence et la municipalité libanaise de Deir el-Qamar ont officiellement signé un pacte d'amitié samedi 30 mai, marquant le début d'une coopération fondée sur le dialogue, le partage culturel et le rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée.

C'est un moment fort pour Saint-Paul-de-Vence. En présence de nombreuses personnalités françaises et libanaises, parmi lesquelles Rabih El-Chaer, ambassadeur du Liban en France, Alexandra Borchio Fontimp, sénatrice des Alpes-Maritimes, Jean-Pierre Camilla, maire de Saint-Paul-de-Vence, et Naji Germanos, président de la municipalité de Deir el-Qamar, la commune a officialisé la signature d'un pacte d'amitié avec cette cité historique du Mont-Liban. Une initiative portée par l'association Mon Liban d'Azur, présidée par Géraldine Ghostine.

Au-delà de sa portée symbolique, cette signature ouvre la voie à de futurs échanges culturels, éducatifs, touristiques, économiques et associatifs entre les deux territoires.

Saint-Paul-de-Vence et Deir el-Qamar partagent en effet de nombreuses valeurs communes : un patrimoine historique remarquable, une forte identité culturelle, ainsi qu'une tradition d'accueil qui contribue à leur rayonnement.

Dans un contexte international marqué par les tensions, ce pacte porte également un message d'espoir et de dialogue affirmant la volonté des deux communes de renforcer les liens d'amitié qui unissent la France et le Liban, autour d'une Méditerranée qui rassemble davantage qu'elle ne sépare.



La chapelle Saint-Michel dévoile son nouveau Chemin de Croix



Quelques mois après l'achèvement de sa restauration extérieure, la chapelle Saint-Michel poursuit sa métamorphose avec l'inauguration d'un remarquable Chemin de Croix signé Franta, artiste franco-tchèque de renommée internationale. Réalisée grâce au soutien d'un généreux donateur, cette œuvre vient enrichir l'intérieur de la plus ancienne chapelle de Saint-Paul-de-Vence. Elle se compose de

quatorze peintures sur toile illustrant les stations traditionnelles du Chemin de Croix et d'une sculpture en bronze du Christ installée au cœur de l'édifice. Avec cette nouvelle réalisation, la commune poursuit son engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine, contribuant à faire vivre ce lieu emblématique auquel les Saint-Paulois sont profondément attachés.

Une priorité réaffirmée pour les familles saint-pauloises

Afin d'adapter la politique petite enfance aux besoins des familles saint-pauloises, le Conseil municipal a voté à l'unanimité, lors de la séance du 5 juin dernier, le non renouvellement de la convention avec La Colle-sur-Loup. Une décision forte : à Saint-Paul-de-Vence, chaque enfant du village aura désormais une place.



C'est une évolution majeure pour la politique petite enfance de Saint-Paul-de-Vence. Le Conseil municipal a choisi de mettre fin à un dispositif hérité du syndicat intercommunal dissous en 2017, devenu inadapté aux réalités locales. Les besoins des familles ayant évolué, la commune entend désormais garantir en priorité l'accès des enfants saint-paulois à la crèche communale, Le Mas des P'tits Loups.

Concrètement, cela signifie que, désormais, **les places disponibles au Mas des P'tits Loups seront donc attribuées en priorité aux enfants saint-paulois**, selon des critères transparents et conformes à la réglementation. Les communes voisines ne pourront être accueillies qu'en cas de places restantes, et dans un cadre

conventionnel entièrement renouvelé.

Les enfants collois actuellement inscrits continueront d'être accueillis jusqu'au 23 juillet 2027. En cas de places disponibles, la commune pourra engager des discussions avec les communes limitrophes pour organiser un accueil conventionné des enfants non-résidents à Saint-Paul.

Par cette décision, la municipalité affirme une ligne claire : assurer à chaque petit saint-paulois une place au sein de la structure communale, en réponse aux attentes des familles et aux enjeux démographiques du territoire, dans le respect des normes et organisations de la structure.

→ Près de 900 000 € de subventions obtenus en 2025 !

En 2025, la commune a déposé 28 demandes de subvention, représentant 2,3 M€ de financements sollicités. À ce jour, **895 169 €** ont déjà été obtenus et 1,17 M€ demeurent en cours d'instruction. En 2024, déjà, 960 000 € de subventions avaient été obtenus. Une dynamique engagée par la commune depuis 2020, avec une volonté constante d'aller chercher le maximum de financements auprès des partenaires publics et privés afin d'accompagner les projets communaux et de limiter leur coût pour les Saint-Paulois.

6 défibrillateurs pour sauver des vies

La commune compte six DAE (défibrillateurs automatisés externes) accessibles en cas d'urgence. Un geste simple peut tout changer.

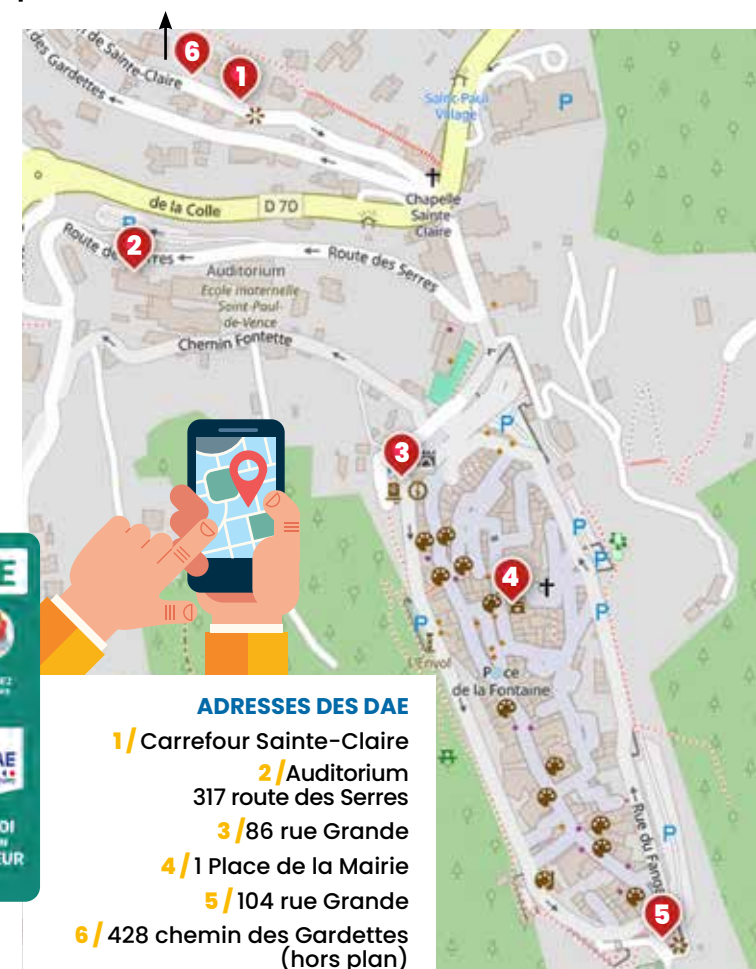
Savez-vous utiliser un défibrillateur ?

Un DAE est conçu pour être utilisé par tous. Il guide étape par étape.

- Appelez le 112 : donnez l'adresse et suivez les instructions.
- Ouvrez le DAE : il s'allume automatiquement.
- Placez les électrodes.
- Écoutez la voix : l'appareil analyse et indique quoi faire.
- Ne touchez pas la victime lorsqu'un choc est délivré.

→ Staying Alive, l'appli qui sauve !

Avec Staying Alive, vous localisez en un clic le DAE le plus proche et êtes alertés si des secouristes bénévoles sont à proximité.



ADRESSES DES DAE

- 1/ Carrefour Sainte-Claire
- 2/ Auditorium
317 route des Serres
- 3/ 86 rue Grande
- 4/ 1 Place de la Mairie
- 5/ 104 rue Grande
- 6/ 428 chemin des Gardettes (hors plan)

La commune mise sur le bien-être de ses agents

La commune renforce le bien-être et la sécurité de ses équipes. Dix-sept agents des services techniques seront prochainement équipés d'une balise Dati, un dispositif intégré à leur téléphone permettant une géolocalisation rapide en cas de problème lorsqu'ils interviennent seuls.



Dans le même esprit, l'équipe d'entretien vient d'accueillir une nouvelle balayeuse dernière génération. Plus confortable à utiliser, elle réduit les efforts physiques tout en offrant un nettoyage plus rapide et plus précis du village et de ses abords. Un nouvel outil qui améliore à la fois les conditions de travail et la qualité du service rendu aux habitants.

Énergie : la commune traque le gaspillage

La commune poursuit sa chasse aux euros gaspillés et mise sur les économies d'énergie. Après les panneaux solaires photovoltaïques installés sur les toits de la crèche et du dépôt des services techniques, une expérimentation est mise en place dans la plupart des bâtiments communaux, certaines classes de l'école La Fontette et les salles de jeux en maternelle : des boîtiers Voltalis ont en effet été installés sur les chauffages afin de piloter la température à distance, couper la nuit, relancer juste avant l'arrivée des usagers... et réduire ainsi la facture énergétique.

Travaux d'élargissement du chemin de Rome



Avant

Après

Le chemin de Rome a fait l'objet d'une importante opération de reprise sur 500 m. Ces travaux ont consisté en l'élargissement de la voie pour faciliter le croisement des véhicules, la réfection complète des enrobés et l'abaissement du niveau de corps de chaussée de 25 cm, jusqu'à 30 cm pour certaines entrées. Les grilles d'eaux pluviales ont également été déplacées, tout comme l'éclairage public. Une nouvelle signalisation au sol a par ailleurs été dessinée. Dans le même temps, le caniveau du chemin de la Pouchouinière a été entièrement rénové, améliorant l'écoulement et la sécurité.

De nouvelles actions pour une circulation apaisée

De nouvelles écluses ont été installées aux Salettes et sur le chemin de la Pouchouinière, implantées sur des plateaux surélevés et équipées de ralentisseurs par écluse centrée. D'autres aménagements suivront : une écluse avec coussins berlinois va être installée chemin du Cercle, et une nouvelle installation sera prochainement réalisée chemin de Peyre Long. Ces dispositifs s'inscrivent dans la démarche engagée par la commune pour apaiser la circulation et améliorer la sécurité de tous.



L'info GREEN !

La commune poursuit la modernisation de son éclairage public avec le remplacement des ampoules SHP du village par des LED, plus économes et durables. Les quartiers des Gardettes et du Malvan seront prochainement concernés par cette transition énergétique.

Le chiffre du mois : 6 741,07 €

C'est le montant engagé par la commune pour l'achat de 13 ordinateurs reconditionnés destinés aux enseignants de La Fontette, dans le cadre de sa politique d'achats écoresponsables.

Un geste fort pour les déchets verts !

Afin de valoriser directement les déchets verts produits par les services techniques, la commune vient d'acquiescer un broyeur. Le broyat obtenu servira aux composteurs de l'école et de la crèche, mais aussi au paillage des massifs, améliorant les sols, limitant l'évaporation et réduisant l'usage d'eau. Une partie sera remise à l'association AGIRRR pour la forêt d'abondance. Ce nouvel équipement est le résultat d'un travail de fond mené par la commune pour conjuguer écologie, efficacité et meilleures conditions de travail : réduction des flux, optimisation des pratiques, économies de fonctionnement et gestion durable des espaces verts. À noter que l'utilisation de ce broyeur est réservée exclusivement aux services techniques de la commune.



Vigilance sécheresse :

adoptons les bons gestes dès maintenant !

Depuis le 1^{er} juin 2026, le Préfet des Alpes-Maritimes a placé l'ensemble du département en vigilance sécheresse face à une situation hydrologique préoccupante : déficit pluviométrique marqué, nappes phréatiques largement en-dessous des normales saisonnières et débits des cours d'eau en forte baisse. Une vigilance qui appelle chacun à la mobilisation.

Cette mise en vigilance constitue un appel à la responsabilité collective. Afin de retarder d'éventuelles mesures plus contraignantes, les services de l'État appellent donc particuliers, collectivités, acteurs économiques à limiter leur consommation d'eau : arrosage raisonné, report du remplissage des piscines, réduction des lavages, surveillance des fuites... L'eau est un bien commun précieux. En adoptant dès maintenant les bons gestes, nous protégeons collectivement la ressource et contribuons à passer l'été dans les meilleures conditions.

Les bons réflexes au quotidien

- Limiter l'arrosage aux heures fraîches.
- Reporter le remplissage des piscines et éviter les vidanges.
- Réduire les lavages (terrasses, voitures...).
- Privilégier les douches et surveiller les fuites.
- Économiser l'eau : couper le robinet, réutiliser l'eau quand c'est possible...



Moustiques tigres : Comment agir ?

Chaque été, ils sont de retour. Friands de chaleur, les moustiques tigres se développent surtout en milieu urbain, profitant des eaux stagnantes pour pondre leurs œufs (jusqu'à 150 œufs par ponte tous les 12 jours !). Actif de jour comme de nuit, le moustique tigre peut transmettre des maladies graves comme la dengue et le Zika.

Les bons gestes à adopter

- Éliminer les eaux stagnantes : vider les coupelles des pots de fleurs et autres contenants.
- Couvrir les réservoirs d'eau : bassins, citernes et autres réservoirs.
- Limiter les lieux de repos des moustiques : éliminer les déchets verts, tailler les haies et couper les herbes hautes.
- Vérifier le bon écoulement des eaux pluviales : s'assurer que les gouttières et grilles d'évacuation ne sont pas obstruées.

Comment se protéger des piqûres ?

- Porter des vêtements longs, amples et clairs.
- Allumer la climatisation et le ventilateur.
- Dormir sous une moustiquaire.





Silence, **ça pousse !**

À la crèche avec les « papys potagers » comme à l'école aux côtés des animateurs, les enfants adorent plonger les mains dans la terre et savourer les fruits de leurs récoltes.

Dès l'arrivée des beaux jours, à la crèche Le Mas des P'tits Loups, les conseillers municipaux Alex Zuliani et Jean-Louis Raffaelli, les fameux « papys potagers », animent chaque mois un atelier intergénérationnel. Dans leurs deux potagers respectifs, ils initient les tout-petits aux joies du jardinage et de la découverte sensorielle, dans le cadre de la dynamique intergénérationnelle menée par la crèche.

Alex intervient « en bas chez les grands », tandis que Jean-Louis est « en haut chez les moyens-grands ». « Mais attention ! Chacun son potager ! », plaisante Alex. Une complicité qui amuse autant les enfants que l'équipe encadrante.

Les ateliers mêlent manipulation de la terre, plantation, entretien, arrosage (grâce à un système malin de récupération de l'eau des carafes), découverte du compost de la cantine, utilisé pour enrichir le terreau, mais aussi dégustations, pour le plus grand plaisir des enfants !

Les « papys potagers » arrivent en effet les bras chargés de leurs propres récoltes : fèves, fraises, mais aussi aromates (coriandre, basilic, persil, ciboulette) et

même des fleurs comestibles comme les capucines. Objectif : sensibiliser à la nature, développer le goût, la curiosité, et montrer que le potager est un terrain de jeu et de saveurs !

En attendant les premières récoltes, le chef utilise déjà les aromates cultivés par les enfants pour parfumer les plats du midi. Menthe pour le taboulé, herbes fraîches pour agrémenter les mets... un vrai circuit court !

JARDINIERS EN HERBE !

Au sein de l'école la Fontette, les élèves en élémentaire ont eux aussi retroussé leurs manches. Encadrés par les animateurs du périscolaire, ils ont planté fraises, tomates, concombres, poivrons, aubergines et piments pour lancer une nouvelle saison de jardinage.

Nouveauté 2026 : un potager partagé vient de voir le jour chez les maternelles dans une superbe jardinière fabriquée par Fred. Les plants, tomates, fraises, poivrons, promettent de belles récoltes pour les semaines à venir !



Jeunesse en actions

Réunis autour du Maire et d'Edith Cauvin, adjointe déléguée à la jeunesse, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont présenté leur feuille de route 2026 lors d'une séance menée comme un véritable conseil municipal.



Âgés de 11 à 17 ans, écharpe tricolore fièrement portée, les dix élus du Conseil Municipal des Jeunes ont mené une séance sérieuse et participative. Tandis que Clémentine assurait la présentation, Liv, secrétaire de séance, se chargeait de la prise de notes.

Après un bilan 2025 marqué notamment par la création du rôle de porte-drapeau lors des cérémonies officielles, les jeunes élus ont dévoilé leurs projets pour l'année à venir : amélioration du jardin d'enfants, installation d'un parking à vélos devant l'école La Fontette, actions de sensibilisation à la propreté et à la préservation des

manuels scolaires, ou encore réflexion sur la sécurité aux abords des espaces fréquentés par les enfants avec la mise en place de ralentisseurs.

Le CMJ participera également aux commémorations ainsi qu'aux grands événements communaux, notamment la Sainte-Claire, où il proposera des animations gratuites le jeudi 6 août sur la place de Gaulle à partir de 14h : jeux en bois, relais de l'eau, chasse au trésor... Une nouvelle année placée sous le signe de l'engagement citoyen et de l'amélioration du cadre de vie à Saint-Paul de Vence.



Les cahiers de jeux de l'été : une tradition 100 % saint-pauloise !

Comme chaque année, les élèves de l'école de La Fontette ont reçu leur cahier de jeux de vacances, entièrement imaginé et réalisé par le service communication de la commune, puis distribué par Monsieur le Maire en personne !

Pour cette édition 2026, Kelo embarque nos petits moussaillons dans l'univers des pirates à travers

de nombreux jeux : labyrinthe, coloriage magique, jeu des différences ou encore « Quel pirate es-tu ? ».

Une initiative originale qui fait la fierté de la commune et qui contribue à faire de Saint-Paul de Vence une commune où il fait bon grandir !



L'itinérance ludique : apprendre en explorant

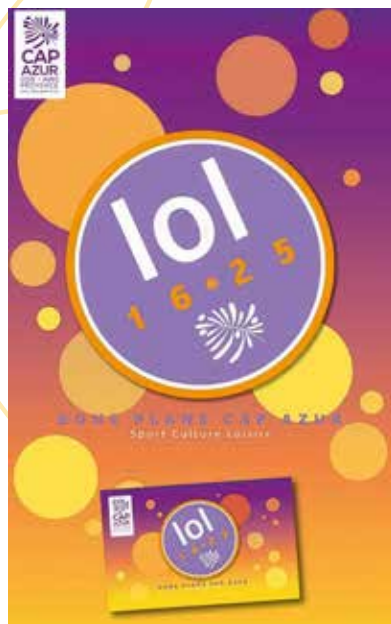
Depuis trois ans, le Mas des P'tits Loups organise une à deux matinées d'itinérance ludique par an. À cette occasion, les enfants évoluent librement entre différents univers de jeux aménagés pour stimuler leur curiosité, leur imagination et leur autonomie. Pieds nus, ils explorent, choisissent et jouent à leur rythme, accompagnés par des professionnels bienveillants qui veillent à leur sécurité et à leur bien-être.



Carte LOL1625 :

le bon plan des 16-25 ans

Sport, loisirs, culture, sensations... Avec la carte gratuite LOL1625, les jeunes du territoire CAP AZUR profitent d'un concentré d'avantages gratuits ou à prix mini. Autant ne pas s'en priver !



POUR QUI ?

La carte LOL1625 s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui résident, étudient, travaillent ou sont en formation sur le territoire du Pôle Métropolitain CAP AZUR (ou dont l'un des parents y réside). Ce dernier rassemble quatre inter-communalités du littoral azuréen :

- la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis,
- la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins,
- la Communauté d'Agglomération

du Pays de Grasse,

- et la Communauté de Communes du Pays de Fayence.

Que tu sois lycéen, apprenti, étudiant, en recherche d'emploi ou jeune actif, tu peux obtenir cette carte.

ELLE SERT À QUOI ?

La carte LOL1625, c'est un passeport pour profiter du territoire sans exploser son budget.

Elle ouvre la porte à une avalanche de bons plans :

- entrées gratuites pour des activités sportives et de loisirs (cinéma, piscine, tyrolienne...)
- tarifs réduits sur des expos, parcs, cinémas, événements (parcs d'attractions...).

COMMENT L'OBTENIR ?

Rien de plus facile :

- tu remplis le formulaire en ligne,
- tu joins une photo, une pièce d'identité et un justificatif lié au territoire,
- et tu reçois ta carte par email, en PDF, prête à être utilisée.

Tu peux aussi faire ta demande directement dans l'un des points de distribution du territoire. Il suffit de remplir un bulletin d'adhésion sur place : ta carte LOL1625 te sera remise immédiatement en version papier.

Plus d'informations sur : www.lol1625.fr

Rénover son logement :

la CASA vous accompagne !

Besoin d'améliorer le confort de votre logement, de réduire vos factures ou d'adapter votre habitat ? La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis met à votre disposition un service public gratuit pour accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation.



Que vous souhaitiez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures ou adapter votre habitat, l'Espace Conseil France Rénov' de la CASA aide les propriétaires occupants et bailleurs à monter des dossiers et à identifier les aides auxquelles ils peuvent prétendre (ANAH, dispositifs locaux...).

DES LOGEMENTS PLUS CONFORTABLES ET PLUS DURABLES

Selon la nature de vos travaux, plusieurs dispositifs existent :

- **MaPrimeRénov' Parcours Accompagné** pour une rénovation énergétique globale,
- **MaPrimeRénov'** (isolation, chauffage, ventilation...),
- **MaPrimeAdapt'** pour adapter votre logement à la perte d'autonomie,
- **MaPrimeLogementDécent** pour traiter un logement dégradé ou indigne.

En 2025, 95 dossiers d'aides ANAH ont été agréés sur le territoire, preuve d'un accompagnement efficace et accessible. La CASA consacre par ailleurs 130 000 € par an à la rénovation énergétique et à la lutte contre l'habitat dégradé. Un service neutre, gratuit et complet pour permettre à chacun d'améliorer son logement, gagner en confort et réduire durablement ses dépenses énergétiques.

Un service accessible et proche de vous



Un service accessible et proche de vous

- **Permanence téléphonique :** du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Tél : 04 89 87 73 00

- **Accueil physique :**

Antenne Logement d'Antibes
690 route de Grasse
Résidence Les Allées Grenadine - Bât. D

Infos : jerenovemonlogement@agglo-casa.fr

→ Service militaire volontaire : un tremplin pour les 18-25 ans

Créé en 2015, le Service Militaire Volontaire (SMV) offre aux jeunes Français de 18 à 25 ans en décrochage scolaire ou éloignés de l'emploi un parcours structurant de 8 à 12 mois de formation rémunérée. Encadrés par des militaires, les volontaires acquièrent repères et compétences professionnelles dans plus de 50 métiers (agriculture, BTP, services, logistique...). Le SMV propose deux parcours (volontaire stagiaire ou volontaire expert) et affiche un taux d'insertion remarquable : 83 % de jeunes durablement employés en 2025.

Infos sur : www.le-smv.gouv.fr

©jsl-catherine-zahra

Canicule : un dispositif de veille pour protéger les plus fragiles

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé des personnes âgées, isolées ou en situation de handicap. Afin de renforcer la protection des habitants les plus fragiles, le CCAS de Saint-Paul-de-Vence tient un registre nominatif des personnes vulnérables.

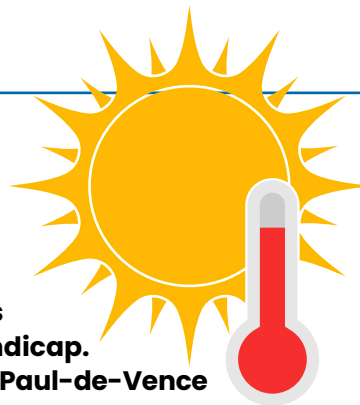
Ce dispositif confidentiel permet de recenser les personnes vivant à domicile qui pourraient nécessiter une attention particulière en cas de canicule, de crise ou de situation d'urgence.

En cas de déclenchement du plan canicule, le CCAS contacte les personnes inscrites afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles, de s'assurer que tout va bien et de leur proposer une aide adaptée si nécessaire. Les informations recueillies sont

strictement confidentielles et utilisées uniquement dans ce cadre.

Peuvent s'inscrire : les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes en situation de handicap vivant à domicile.

Renseignements et inscriptions : 04 93 32 41 24 ou ccas@saint-paulvence.fr

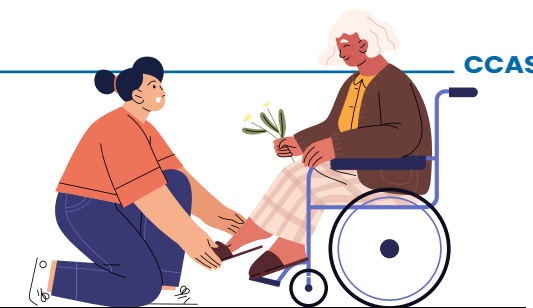


Rester chez soi : les aides qui facilitent la vie

Financement de services, adaptation du logement, accompagnement personnalisé... Pour soutenir les personnes souhaitant rester à leur domicile le plus longtemps possible, de nombreuses aides existent.

Des dispositifs ont en effet été mis en place pour sécuriser et faciliter la vie au quotidien. La plus connue, l'**Allocation personnalisée d'autonomie (APA)** finance l'aide à domicile, la téléassistance, le portage de repas ou l'achat de matériel comme des barres d'appui. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans dont la perte d'autonomie est évaluée en GIR 1 à 4. Pour les personnes non éligibles, une **aide-ménagère départementale** peut être accordée dès 65 ans, sous conditions de ressources. Les personnes en situation de handicap peuvent, elles, solliciter la **Prestation de compensation du handicap (PCH)**, qui couvre les aides humaines, techniques, l'aménagement du logement ou du véhicule. Pour

adapter son logement, le dispositif **MaPrimeAdapt'** finance les travaux d'aménagement (douche accessible, rampes, élargissement de portes...), complété par les aides des caisses de retraite (CNAV, CARSAT) ou des collectivités. Des **aides fiscales** existent également : crédit d'impôt pour l'aide à domicile ou pour les équipements d'adaptation, abattements pour les plus de 65 ans, exonérations partielles de taxe foncière. Chaque situation nécessitant une évaluation personnalisée, le site pourlespersonnesagees.gouv.fr centralise informations, démarches et conseils pour guider les seniors et les personnes handicapées dans leurs droits.



Les bons réflexes en cas de canicule :

- Boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif.
- Prendre des nouvelles de ses proches, voisins et amis.
- Rester au frais en fermant volets et fenêtres le jour.
- En cas de malaise, appeler le 15.
- Éviter les sorties aux heures les plus chaudes.

LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES

Mis en place par le CCAS, ce registre confidentiel permet de recenser les personnes fragiles vivant à domicile afin de leur apporter une attention et une aide adaptées en cas d'alerte canicule ou de crise.



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes en situation de handicap vivant à domicile.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

En cas de déclenchement du plan canicule, les services du CCAS vous contactent pour prendre de vos nouvelles et vous proposent de l'aide si nécessaire.



VOS DONNÉES SONT PROTÉGÉES

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement en cas de nécessité.

INSCRIVEZ-VOUS AU REGISTRE !

Vous pouvez vous inscrire :

- En remplissant le formulaire ci-dessous
- En ligne sur www.saintpaulvence.fr
- Auprès du CCAS ou de votre mairie de proximité

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Je suis :

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne en situation de handicap
- Autre situation : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom / Prénom : _____

Lien : _____ Téléphone : _____

J'accepte d'être contacté(e) par le CCAS de Saint-Paul de Vence en cas d'alerte canicule ou de crise.

Date : ____ / ____ / ____ Signature : _____



Service d'Aide à Domicile : un soutien précieux pour l'autonomie !

Connaissez-vous le Service Autonomie à Domicile (SAD) du CCAS de Saint-Paul-de-Vence ? Ce service est destiné aux personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie temporaire. L'équipe intervient pour les actes essentiels du quotidien : préparation et prise des repas, aide au lever et au coucher, toilette, courses, entretien du logement et du linge, démarches administratives ou accompagnement social. Au-delà du

soutien matériel, le SAD place l'humain au centre : les auxiliaires de vie créent un lien précieux qui rompt l'isolement et apporte une présence rassurante. Professionnel, conventionné et déductible des impôts, le service garantit un accompagnement fiable, bienveillant et adapté au rythme de chacun.

Informations et renseignements auprès du CCAS au 04 93 32 41 12 ou ccas@saint-paulvence.fr

Quand les générations se rencontrent...

Ce printemps a offert aux seniors saint-paulois une saison riche en découvertes ! Repas de l'amitié du 11 avril, escapade varoise avec balade en petit train à Saint-Raphaël puis déjeuner à la ferme du Blavet..., sans oublier les nombreux rendez-vous intergénérationnels qui rassemblent, au moins une fois par mois, les seniors du Club de l'Amitié et les enfants du centre de loisirs. Au programme : fabrication de bracelets, coloriage, partage du goûter préparé par les aînés, sans oublier la superbe sortie intergénérationnelle à la réserve des Monts d'Azur à Thorenc, à la rencontre des bisons, chevaux et cerfs. Le lien intergénérationnel se prolonge à la cantine de l'école La Fontette, où jeunes et moins jeunes déjeunent ensemble chaque mois. Dès la rentrée, ce repas partagé sera de retour, avec un nouveau défi : imaginer et cuisiner des recettes à savourer ensemble.



→ Un bel élan de solidarité !

À l'issue du gala solidaire de l'Aiki-Jutsu Côte d'Azur du 13 juin dernier, 300 € ont pu être collectés au profit de l'Association fédérée pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-la Colle. Cette collecte a permis de financer 15 cartes alimentaires de 20 €, qui seront distribuées par le CCAS à des familles dans le besoin.

Les RDV du CCAS !

Atelier Mémoire

Jeudi de 14h à 16h, du 3 septembre au 29 octobre
> Salle Freinet

Atelier « Prendre soin de soi »

Vendredi de 9h à 12h, du 4 septembre au 9 octobre
> Salle de la Fontette

Atelier « Senior actif »

(mémoire, nutrition, prévention, bien-être)
À partir du 20 novembre

Gym adaptée

Jeudi de 10h à 11h30 à partir de novembre
> Salle de la Fontette

Sans oublier les activités payantes : gymnastique, lundi et mercredi à l'Auditorium.

Programme à venir pour la semaine Bleue :

- 6 octobre : sortie
- 7 octobre : moment d'échanges autour des témoignages, cartes postales et photos de ceux qui ont fait Saint-Paul. Un rendez-vous en préparation, dont les détails seront bientôt dévoilés.
- 8 octobre : petit-déjeuner convivial (sur inscription)



Cap vers la « Destination d'Excellence »

L'Office de Tourisme de Saint-Paul-de-Vence s'engage dans la démarche nationale « Destination d'Excellence », appelée à remplacer la marque Qualité Tourisme d'ici fin 2026.

Déjà labellisé en 2022, l'Office vise désormais un référentiel plus moderne, plus complet et plus exigeant, qui évalue non seulement l'accueil, mais aussi la stratégie, la gouvernance, l'engagement durable et l'expérience globale proposée aux visiteurs.

Pour la destination, l'enjeu est clair : maintenir un haut niveau d'exigence, renforcer sa crédibilité auprès des visiteurs et partenaires, et rester éligible aux dispositifs nationaux d'accompagnement. La première étape portera sur un audit dédié au Tourisme Durable, examinant l'écoresponsabilité, la RSE et les pratiques de management.

Avec cette démarche, Saint-Paul-de-Vence affirme sa volonté de proposer un tourisme toujours plus qualitatif, responsable et durable, en phase avec les attentes actuelles et les enjeux du territoire.



Nouveautés de l'été



• Visite guidée Yves Montand, « une étoile à Saint-Paul »

Amoureux de Saint-Paul-de-Vence, Yves Montand est au cœur de cette nouvelle visite qui retrace ses quarante années au village et les rencontres qui ont marqué sa vie.

- Tarif : 8,50 €
- Toutes les dates sur : www.saint-pauldevence.com, rubrique « agenda ».

• La Clef du Temps

Embarquement immédiat pour un voyage inoubliable dans l'histoire de Saint-Paul à travers ce jeu d'exploration qui dévoile les grandes étapes du village et révèle ses secrets au fil d'énigmes à résoudre.

- Âge conseillé : à partir de 7 ans.
- Durée estimée : 1h30 - 2h.

Tarif : 4 €
Jeu en vente via notre billetterie en ligne : boutique.saint-pauldevence.com ou à l'accueil.

Les exclus à ne pas manquer !

Envie de découvrir de nouvelles idées de sorties et d'en savoir plus sur les événements à Saint-Paul-de-Vence ? Abonnez-vous à la newsletter de l'Office de Tourisme et de la mairie de Saint-Paul-de-Vence.



Newsletter
Mairie
Saint-Paul-
de-Vence



Newsletter
Office de
Tourisme

JUILLET

Judi 2 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription

Judi 2 // 19h
Pique-nique blanc
> Place de la Courtine



Mardi 7 // 21h30
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

À partir du jeudi 9
Exposition d'Iris Davaine
« De verre et d'Or »
> Vieille Forge

Judi 9 // 19h30
Concert de l'orchestre national de Cannes
> Fondation Maeght, Cour Giacometti



Judi 9 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription

Judi 9 // 21h30
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

Vendredi 10 // dès 19h
Défilé de mode
> Place Neuve

Lundi 13 // dès 20h
Bal de la Fête Nationale
> Place de la Courtine



À partir du jeudi 23 //
Exposition de Marie Mihoubi
« Portance »
> Vieille Forge

Judi 23 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription

Judi 23 // 21h30
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

Mardi 28 // 21h30
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

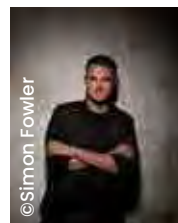
Mardi 14 // 18h
Commémoration de la Fête nationale
> Place Neuve

Du jeudi 16 au vendredi 17 // 19h30
Danse « Une pérégrination : Martha Graham »
> Fondation Maeght

Judi 16 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium.
Accès gratuit sans inscription

Judi 16 // 21h30

FESTIVAL DE SAINT-PAUL-DE-VENCE DU 20 AU 29 JUILLET



Lundi 20 // 21h
Philippe Jaroussky, Gwendoline Blondeel & les Accents / Stabat Mater
> Place de la Courtine



Mardi 21 // 21h
Emile Parisien « Floating » feat. Yaron Herman, Linda May Han Oh, Prabhu Edouard (jazz)
> Place de la Courtine



Mercredi 22 // 21h
Vanessa Wagner (piano)
> Fondation Maeght, Cour Giacometti



Vendredi 24 // 21h
Quatuor Modigliani & Edgard Moreau
> Place de la Courtine



Samedi 25 // 20h
Louise Charbonnel
> Fondation CAB



Lundi 27 // 21h
Benjamin Grosvenor (piano)
> Place de la Courtine



Mardi 28 // 21h
Marion Rampal (Quintette) Song for Abbey
> Fondation Maeght, Labyrinthe Miro



Mercredi 29 // 21h
Christian Tetzlaff (violon) & Kiveli Dörken (piano)
> Place de la Courtine



Judi 30 // 21h30
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

AOÛT

Mardi 4 // 21h
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

Du mercredi 5 au jeudi 6 // 19h30
Concert de Jazz « Impressions » de Gilles Peterson
> Fondation Maeght

À partir du jeudi 6
Exposition collective « L'Équilibre instable du monde »
> Vieille Forge

Judi 6 // 21h
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

Mardi 11 // 19h30
Concert de Yeraï Cortès
> Fondation Maeght

Mardi 11 // 21h
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

Judi 13 // 21h
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

Vendredi 14 // 21h
Les Soirées Estivales : Carnaby Street
> Place de la Courtine



FÊTE DE LA SAINTE-CLAIRE DU 6 AU 20 AOÛT

Jeudi 6 // 14h
Animations et jeux traditionnels pour enfants
> Place de Gaule. Entrée libre.

Jeudi 6 // 21h30
Procession et descente aux flambeaux
> Église collégiale. Entrée libre.

Vendredi 7 // dès 20h30
Bal avec Tonino Trio suivi de DJ Alex
> Place de la Courtine. Entrée libre.

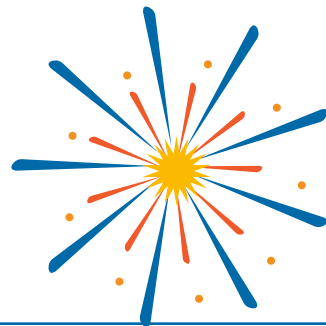
Samedi 8 // 19h
Cocktail du Maire
> Place de Gaule. Sur invitation.

Samedi 8 // dès 20h30
Bal avec DJ Alex et la Compagnie Teo au soleil
> Place de la Courtine. Entrée libre.

Dimanche 9 // 22h30
Spectacle de drones et embrasement du village
> Route de la Colle. Entrée libre.

Dimanche 16 août // 9h
Fête de la Saint Roch
> Chapelle Saint Roch. Entrée libre.

Jeudi 13 et 20 // dès 14h
Concours de pétanque
> Place de Gaule. Inscriptions auprès du Cercle de Saint-Paul.



> Office de Tourisme

Mardi 25 // 21h
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

Jeudi 27 // 21h
Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

SEPTEMBRE

À partir du mercredi 2
Exposition à ciel ouvert
« Gomot, 50 ans de regards »
> Village

À partir du jeudi 3
Exposition de Chantal Cavenel
« Le zodiaque comme cercle de créations »
> Vieille Forge

Du jeudi 3 au samedi 5 // 20h30



Les Remparts du Rire, 2^e édition
> Place de la Courtine

Samedi 5 // 10h-13h
Forum des associations
> Place de Gaule

Jeudi 10 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium. Accès gratuit sans inscription

Samedi 12
Atelier Multi Art de l'instant poétique musical
> Vieille Forge

Samedi 12 // 20h
Visite guidée théâtralisée à la lanterne :
« Saint-Paul au XV^e siècle »
> Office de Tourisme

Jeudi 17 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium. Accès gratuit sans inscription

Du samedi 19 au dimanche 20
Journées Européennes du Patrimoine
> Village
Jeudi 23 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium. Accès gratuit sans inscription

Samedi 26 // dès 14h

Grand challenge de pétanque des quartiers saint-paulois
> Place de Gaule

Mardi 29 // 18h
Fête de la Saint-Michel
> Aire Saint-Michel (quartier de la Bastide rouge)

LA RÉALITÉ VIRTUELLE AVEC LA MICRO-FOLIE Les mercredis à la médiathèque

Le saviez-vous ? La Micro-Folie de Saint-Paul-de-Vence bénéficie de casques de Réalité Virtuelle proposant une sélection de contenus immersifs à 360° : documentaires, spectacles... Visitez Notre-Dame de Paris, la cité de Teotihuacan au Mexique, Pompéi, le Mont Blanc ou encore entrez au cœur des tableaux du Caravage, de Paul Gauguin, d'Edvard Munch ou d'Édouard Manet.

Les mercredis 29 juillet, 5 août, 12 août, 19 août, 26 août
À partir de 15h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- A partir de 12 ans
 - Séances de 20 minutes
 - Places limitées
- Inscriptions : micro-folie@saint-pauldevence.fr ou 04 93 32 41 70



© Lucile Casanova



Dimanche 16 // 9h
Fête de la Saint Roch
> Chapelle Saint Roch

Mardi 18 // 21h

Visite guidée à la lanterne
> Office de Tourisme

À partir du jeudi 20
Exposition de Franck Attar
« À la lisière du chemin »

> Vieille Forge

Jeudi 20 // 21h
Visite guidée à la lanterne

TRIBUNES

Le mot de Cap pour Saint-Paul

L'été 2026 s'ouvre sous le signe de l'action, de la confiance et du dynamisme pour notre commune. Au cours des dernières semaines, le tribunal administratif de Nice a rendu sa décision concernant le recours formé à l'encontre des résultats des élections municipales de mars 2026. Le juge a confirmé la régularité des opérations électorales, relevant dans son jugement qu'elles se sont déroulées dans le strict respect des dispositions législatives et réglementaires applicables et qu'aucun élément de nature à altérer la sincérité du scrutin n'a été relevé. Cette décision vient conforter la légitimité démocratique issue des urnes et nous permet de poursuivre sereinement le travail engagé au service de tous les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois. Notre priorité demeure l'amélioration concrète du quotidien des familles. Ainsi, face à la très forte demande de places au centre de loisirs de notre groupe scolaire La Fontette, pour le mois de juillet, la municipalité a décidé de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires afin d'augmenter la capacité d'accueil de douze places supplémentaires. Cette mesure permettra

à une douzaine de familles de bénéficier d'une solution de garde adaptée pendant la période estivale, répondant ainsi à un besoin exprimé par de nombreux parents. L'été sera également marqué par de nombreux rendez-vous festifs, culturels et conviviaux qui font la richesse et l'attractivité de notre village. Le Festival de musique classique et de jazz offrira une nouvelle fois des moments d'exception dans le cadre magique de la place de la Courtine, sans oublier les concerts prévus aux Fondations Maeght et CAB. Les traditionnelles fêtes de la Sainte-Claire, patronne protectrice de Saint-Paul-de-Vence, permettront, quant à elles, de perpétuer nos traditions, dans un esprit de partage et de convivialité. Elles se termineront cette année par un spectacle de drones et par l'embrasement des remparts. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, riche en découvertes, en rencontres et en moments de bonheur au cœur de notre magnifique village.

La Majorité Municipale

L'équipe Saint-Paul à cœur

Rester mobilisés pour Saint-Paul et les Saint-Paulois

Chers amis Saint-Paulois, notre engagement reste le même : écouter les Saint-Pauloises et les Saint-Paulois, travailler les dossiers avec sérieux et porter leur parole chaque fois que cela est nécessaire. Depuis les dernières élections municipales, beaucoup d'entre vous nous interpellent sur les conditions de la vie démocratique locale et des échéances électorales. Ces questions sont légitimes. Elles appellent des réponses claires, apaisées et responsables. Nous ne cherchons pas la polémique. Nous voulons simplement que chaque Saint-Paulois puisse avoir confiance dans les institutions, dans les règles communes et dans la transparence des scrutins.

C'est pourquoi nous continuerons, avec les moyens démocratiques et juridiques mis à notre disposition, à demander les explications nécessaires, à étudier les dossiers et à agir lorsque cela nous semblera utile et justifié. Les prochaines échéances nationales auront lieu en 2027, avec l'élection présidentielle. Elles doivent être l'occasion, à Saint-Paul-de-Vence comme ailleurs, de garantir un cadre électoral clair, contrôlé et compréhensible par tous. Nous y veillerons. Notre rôle est d'être présents, vigilants et constructifs. Le moment venu, chacun devra prendre ses responsabilités, dans le seul intérêt des Saint-Paulois et du respect de la vie démocratique locale.

Jean-Paul Faure
Pour l'équipe Saint-Paul à cœur

Retrouvez dans chaque numéro l'état civil de notre commune*

* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

Ils ont vu le jour

- // Luna DHRMI (21/03/2026)
- // Jonas ASHAK (01/04/2026)
- // Cassandre LACROIX MATILE (13/04/2026)
- // Neyla ISMAILI ALAOUI (22/04/2026)
- // Ava ZULIANI (04/06/2026)
- // Luka POLYA DUTARD (05/06/2026)
- // Béa NOCHER (14/06/2026)

Ils se sont dit "oui"

- // Gaëlle LANNOT et Jérémy DECOENE (29/04)
- // Lydie GABORIAUD et Christophe RAYNAUD (02/05)
- // Lydie BRAY et Guillaume BRANDIN (22/05)
- // Camille VARVAT et Vincent BRUCKERT (23/05)
- // Emma VAN GEUCHTEN et Nathan MARIOTTI (05/06)
- // Marilyne LEPAGE et Michel BORNEMAN (06/06)

Ils nous ont quittés

- // Francis KONIECZNY (28/03/2026)
- // Greg SAMBARDIER (03/04/2026)
- // René FAURE (09/04/2026)
- // Yvan VERWICHT (11/04/2026)
- // Arlette PAGNON née ROUSSANGE (12/04/2026)
- // Suzanne WILNER née RAZON (28/04/2026)
- // Marcel LATARD (28/04/2026)
- // Claude LASSUS (03/05/2026)
- // Pascale ROMATET née CARON (06/05/2026)
- // Thomas FRANKLIN (21/05/2026)
- // Sylvestre ARIAS (30/05/2026)
- // Jean DE LA CHAPELLE (02/06/2026)
- // Josette CLAVEL-MORROT née MORENO (06/06/2026)

70 ans d'amour !

Le 4 juin dernier, Jacqueline et Pierre Camilla ont célébré leurs 70 ans de mariage ! Une belle histoire qui a commencé à Draguignan, où ils se sont rencontrés, alors que Pierre travaillait dans la boulangerie familiale. En 1958, le couple s'installe à Saint-Paul-de-Vence et reprend une boulangerie qu'ils feront vivre pendant plus de quarante ans, devenant les derniers artisans boulangers du village. Originaires de Niella Tanaro, dans le Piémont italien, berceau historique des boulangers, ils ont transmis leur passion du métier et l'attachement au village où ils ont fondé leur famille. Joyeuses noces de platine !



Festival

Musique
Classique & Jazz

de Saint Paul

20—29 juillet
2026

- 20.07 *Stabat Mater*
Philippe Jaroussky
- 21.07 Emile Parisien,
Yaron Herman,
Linda May Han Oh,
Prabhu Edouard
- 22.07 *Philip Glass & Beyond*
Vanessa Wagner
- 24.07 Quatuor Modigliani
& Edgar Moreau
- 25.07 Louise Charbonnel
- 27.07 Benjamin Grosvenor
- 28.07 *Song for Abbey*
Marion Rampal
- 29.07 Christian Tetzlaff
& Kiveli Dörken

festivalsaintpauldevence.com